



Réparation Véhicule

Par Ramses7420

Bonsoir,

Voilà ce qui m'amène par ici. Le 12 mai 2023, j'ai, sur un parking de supermarché, accroché fortement un plot en béton (je ne l'avais pas vu).

Cela s'est soldé par le changement de la portière.

Mon assurance me donne un garage agréé.

Je dépose ma voiture le 19 septembre (si tard, car la 1ère fois, au déballage du colis, la portière n'était pas montable).

Aujourd'hui, je vais chez le réparateur et, au stupeur, ma voiture est prête depuis lundi, mais l'expert (qui a accepté la réparation sur photos), refuse, car les frais sont supérieurs à ce qui était prévu.

Donc, ma question est la suivante :

Si cet expert maintient sa décision, que va-t-il devenir de ma voiture ?

Merci pour votre réponse